



**Bien vivre
et vieillir
chez soi
dans sa
communauté**



Table régionale
de concertation
des aînés de la
Côte-Nord

Les Tables locales
de concertation des aînés
de la Côte-Nord

L'Alliance

en faveur de l'amélioration
des conditions de vie des aînés



Portrait des conditions de vie des aînés

Les Bergeronnes



Août 2016

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité des Bergeronnes se situe dans la municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Côte-Nord. Elle est localisée à environ 250 kilomètres à l'est de Québec, à 25 kilomètres à l'est de Tadoussac et à 180 kilomètres à l'ouest de Baie-Comeau. En fait, la municipalité des Escoumins est la plus près des Bergeronnes, soit à 22 kilomètres à l'est de celle-ci. Les Bergeronnes se trouvant à environ 135 kilomètres du secteur Chicoutimi de la ville de Saguenay dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, il est donc plus facile de s'y rendre que d'aller à Baie-Comeau, pour des services spécialisés par exemple.

La municipalité des Bergeronnes est issue de la fusion, en 1999, de la municipalité du canton de Bergeronnes et du village de Grandes-Bergeronnes.

Plusieurs secteurs d'activités contribuent à l'économie des Bergeronnes : industrie forestière, industrie minière (granit), agriculture (petits fruits) et tourisme.

AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 29 décembre 1999

Gentilé : Bergeronnais, Bergeronnaise

Superficie totale : 289,08 km²

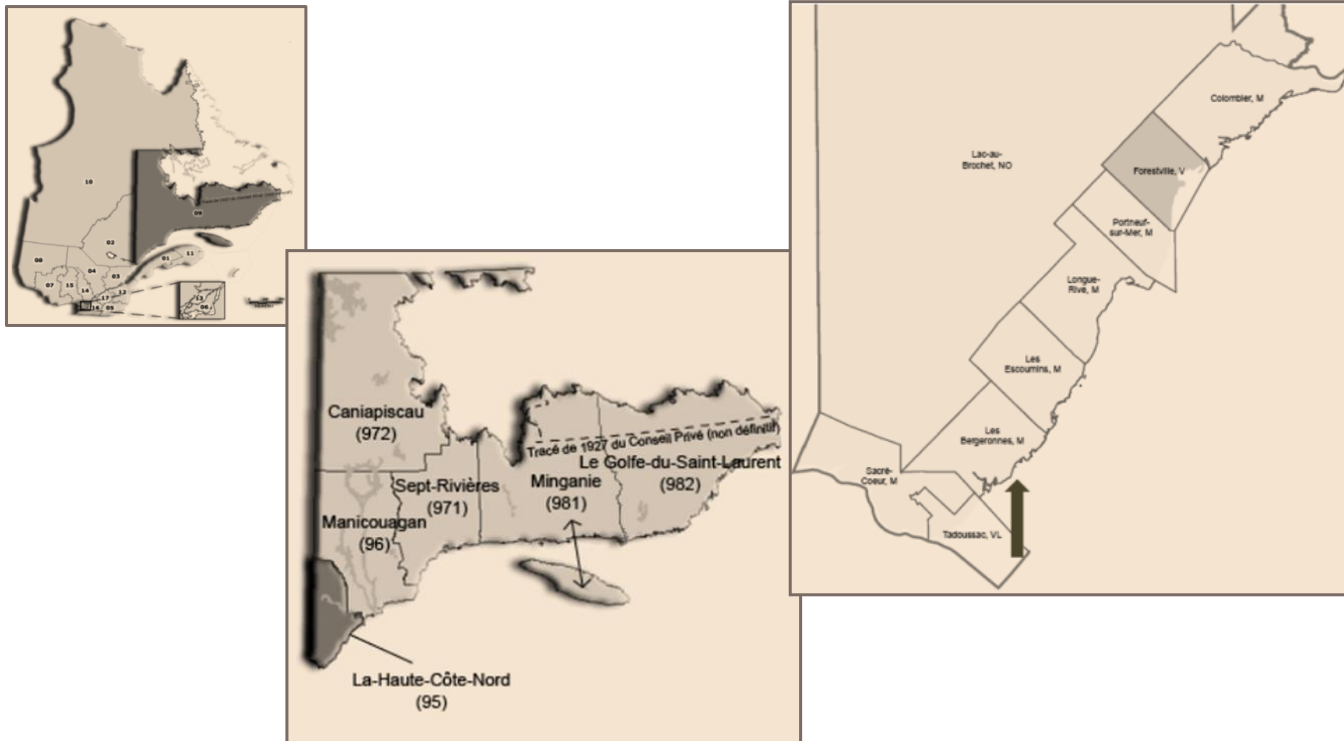
Superficie terrestre : 268,00 km²

Population estimée en 2015 : 688 personnes

Densité (2015) : 2,6 hab./km² (terrestre)

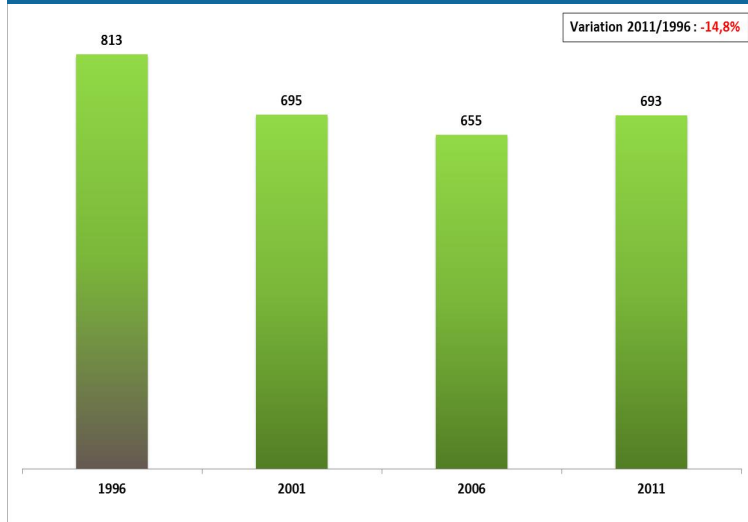
MRC : La Haute-Côte-Nord

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

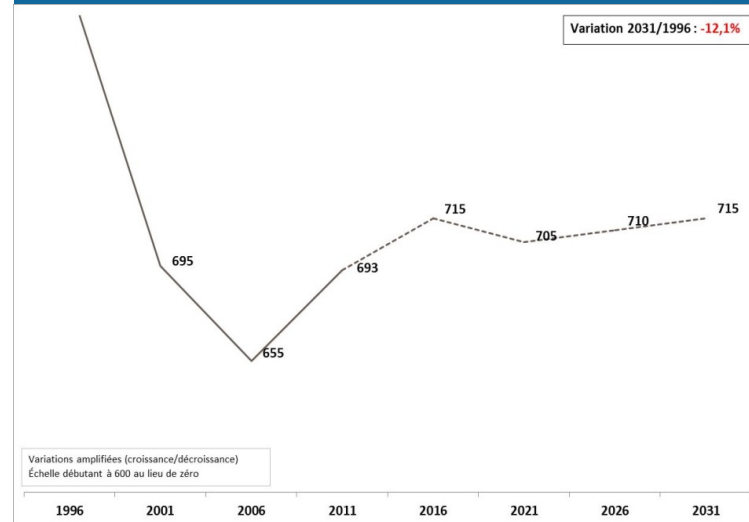


QUELQUES STATISTIQUES...

Évolution de la population 1996 à 2011 (15 ans)



Perspectives démographiques 2016-2031 (15 ans)



Constats sur l'évolution de la population

De 1996 à 2006, la population des Bergeronnes était en décroissance, mais elle a ensuite remonté en 2011. Néanmoins, la population aurait diminué de 120 résidents entre 1996 et 2011. La baisse la plus marquée s'est produite entre 1996 et 2001.

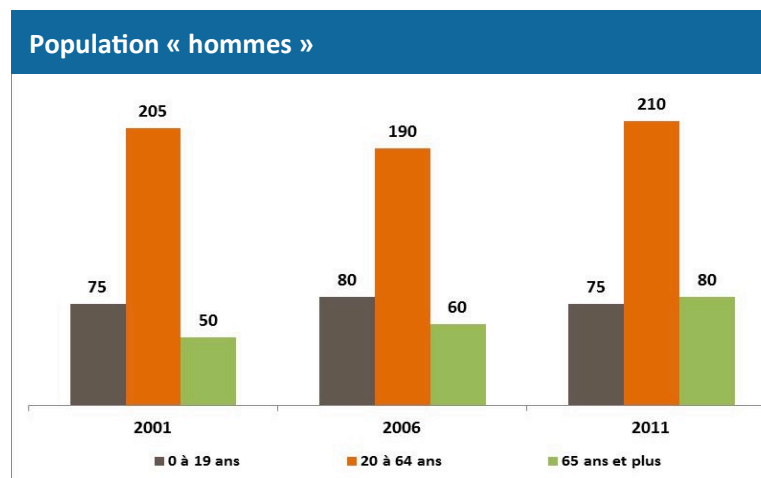
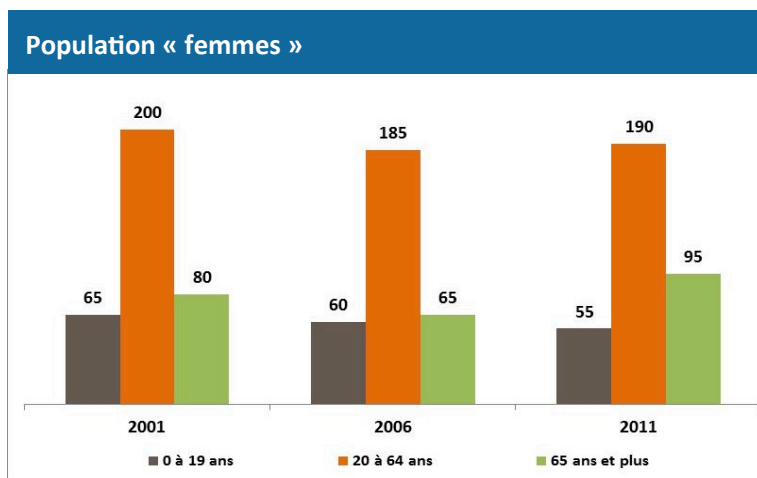
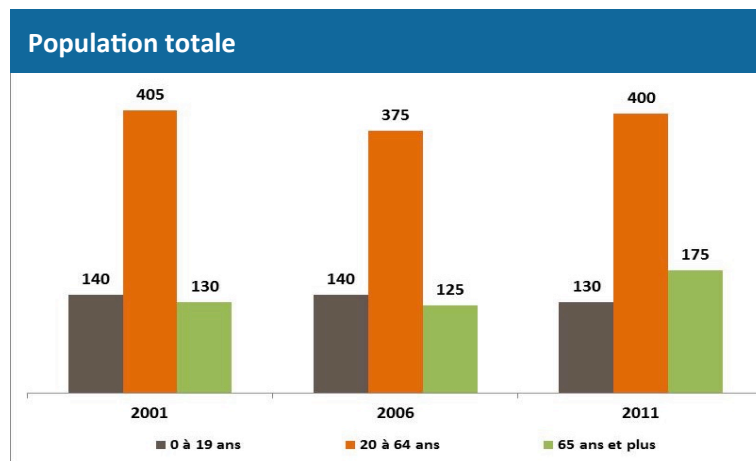
En 15 ans, la municipalité des Bergeronnes aurait perdu 14,8 % de sa population.

Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 688 personnes, 5 résidents supplémentaires auraient quitté la municipalité entre 2011 et 2015, portant le taux de décroissance total entre 1996 et 2015 à -15,4 %.

Selon les perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la population des Bergeronnes devrait croître au cours des prochaines années et ensuite se stabiliser jusqu'en 2031. En effet, il est prévu une hausse de 22 personnes entre 2011 et 2031 (20 ans), soit 3,2 %. Par contre, pour la période de 1996 à 2031, le résultat se solde par une baisse de 98 personnes, soit -12,1 % sur 35 ans, car les hausses anticipées ne compensent pas les pertes des années précédentes. Cela représente respectivement un taux de croissance et de décroissance annuel moyen composé de +0,16 % et de -0,37 %.

Les perspectives démographiques indiquent une hausse de la population jusqu'en 2016. Toutefois, les données du MAMOT révèlent plutôt une légère baisse de la population, à moins d'un revirement de la situation. En ce moment, il n'y a pas de projet pouvant engendrer une migration de personnes vers Les Bergeronnes. Après 2016, il est prévu que la population se stabilise autour de 700 résidents.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population de personnes de « 0 à 19 ans » a diminué entre 2001 et 2011 : -7 %

Cette décroissance s'est produite chez les femmes :

- Femmes (-15 %)
- Hommes (0 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a également fluctué légèrement à la baisse entre 2001 et 2011 : -1 %

Cette baisse fut enregistrée chez les femmes :

- Femmes (-5 %)
- Hommes (+2 %)

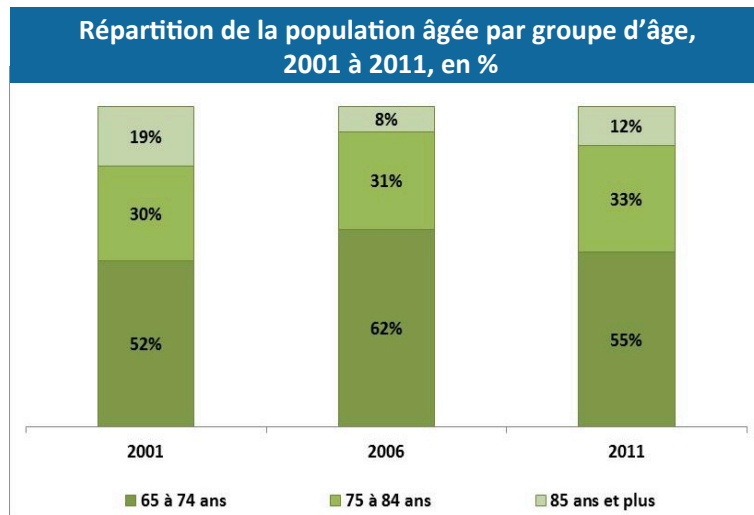
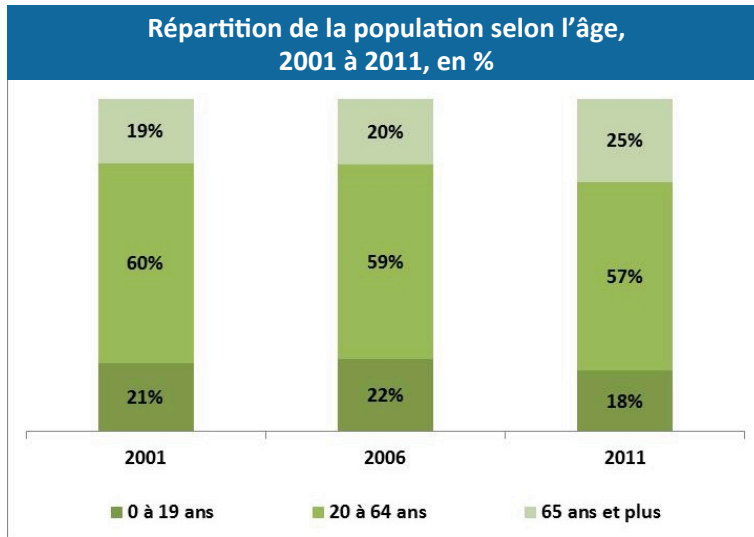
La population de personnes de « 65 ans et plus » a augmenté de façon importante entre 2001 et 2011 : +35 %

Cette croissance s'est davantage produite chez les hommes :

- Femmes (+20 %)
- Hommes (+60 %)

Note : *Puisque la population des Bergeronnes n'est pas nombreuse, toute modification apparaît davantage, en termes de proportions.*

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **130 à 175 personnes** aux Bergeronnes entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **45,7 %** des personnes aînées alors que les **femmes** en forment une plus grande partie avec **54,3 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 43,6 ans à **48,8 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 5,2 ans sur une période de 10 ans. Cette hausse fut enregistrée autant entre 2001 et 2006 (+2,0 ans) qu'entre 2006 et 2011 (+3,2 ans).
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
 - Femmes : 50,1 ans
 - Hommes : 46,8 ans.



Constats concernant le vieillissement de la population

La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 19 % à 25 % du total de la population, une hausse de 6 points de pourcentage sur 10 ans.

La proportion relative des personnes âgées de 20 à 64 ans a diminué de 3 points de pourcentage, passant de 60 % à 57 %.

La proportion relative des 0 à 19 ans a également diminué de 3 points de pourcentage, passant de 21 % à 18 %.

La proportion relative des personnes âgées de 85 ans et plus, par rapport à la population aînée totale, est passée de 19 % à 2 %, ce qui représente une baisse d'environ 5 personnes.

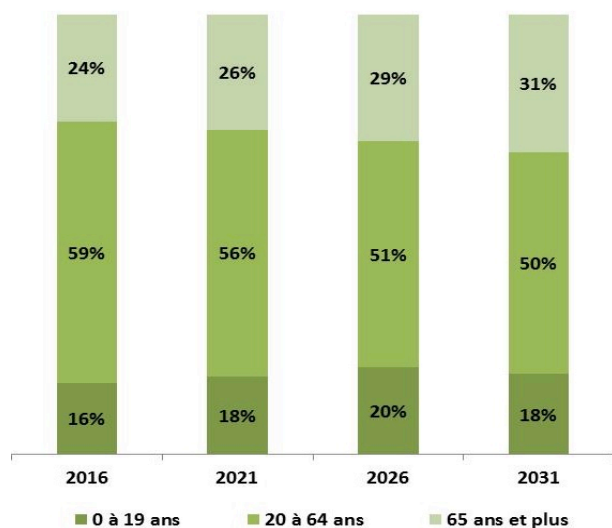
La proportion relative du groupe des 75 à 84 ans a, pour sa part, augmenté de 3 points de pourcentage.

La proportion relative du groupe des 65 à 74 ans a également augmenté de 3 points de pourcentage, passant de 52 % à 55 %.

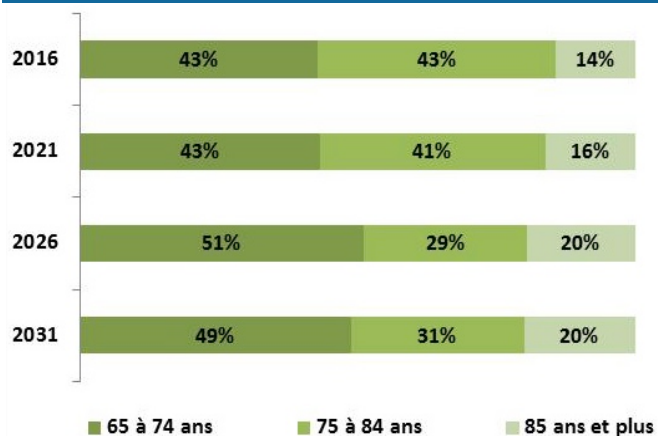
Il importe de rappeler qu'il s'agit de petits nombres, ce qui occasionne des variations importantes, en termes de pourcentages.

En 2011, l'âge médian des personnes aînées (excluant les résidents d'un établissement institutionnel) était de 73,4 ans, soit de 73,2 ans chez les femmes et de 73,5 ans chez les hommes.

Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2031, en %



Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2031, en %



Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2031

La proportion relative de la population aînée augmenterait de 7 points de pourcentage entre 2016 et 2031, soit sur une période de 15 ans.

En 2031, environ le tiers de la population (31 %) serait âgée de 65 ans et plus.

Près de la moitié des aînés (49 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2031, soit 6 points de pourcentage de moins qu'en 2011.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans serait légèrement moindre en 2031 qu'en 2011, soit de 2 %, alors que la proportion des 85 ans et plus serait plus élevée (+8 %).

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans est passé de 70 à 90, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 110 personnes ($\Delta 2031/2001 : +57\%$).

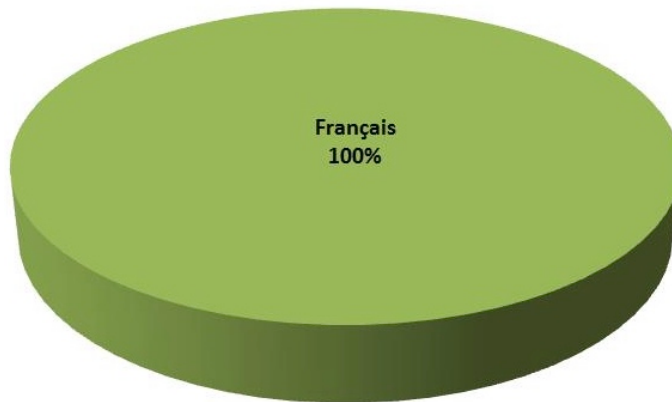
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans est passé de 40 à 55, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 70 personnes ($\Delta 2031/2001 : +75\%$).

Le nombre de personnes de 85 ans et plus est passé de 25 à 20, de 2001 à 2011. En 2031, cette catégorie d'âge comprendrait 45 personnes ($\Delta 2031/2001 : +80\%$).

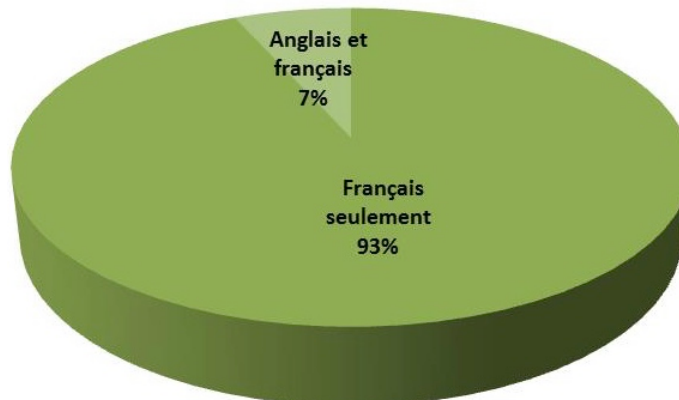
L'âge moyen passerait de 46,8 ans en 2016 à 48,5 ans en 2031.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ÂNÉES...

Première langue officielle parlée, 2011



Connaissance des langues officielles, 2011



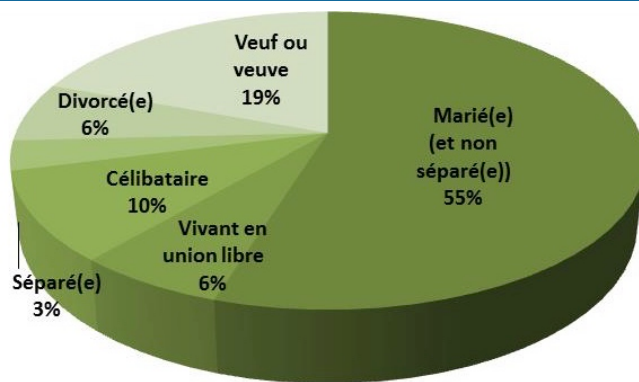
Constats sur la connaissance des langues officielles

La totalité de la population aînée de la municipalité des Bergeronnes a le français comme première langue officielle parlée.

Parmi les langues officielles, les aînés des Bergeronnes connaissent surtout le français. Seulement 7 % des personnes aînées connaissent aussi l'anglais.

En fait, la totalité de la population aînée connaît le français et 7 % connaît également l'anglais.

État matrimonial, 2011



Constats – autres caractéristiques

Plus de la moitié des personnes aînées sont mariées.

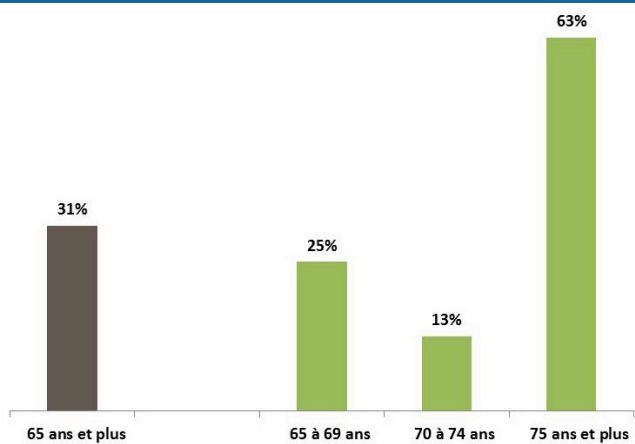
Une personne aînée sur 5 est veuve.

Environ une personne aînée sur 3 vit seule. Ces personnes sont surtout dans la catégorie d'âge des 75 ans et plus.

Les personnes aînées vivent surtout dans des maisons individuelles non attenantes (83 %).

En 2006, le taux de propriété dans la municipalité des Bergeronnes était de 81 % (pour toutes les catégories d'âge).

Personnes vivant seules, 2011



Type d'habitation, 2011



Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>

Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

Notes

Arrondissement des données des recensements : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Les **caractéristiques des personnes âgées** excluent les résidents d'un établissement institutionnel (logements collectifs institutionnels).

Définitions

Âge médian : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Densité de population : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.

État matrimonial : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. L'état matrimonial légal s'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c'est-à-dire célibataire, mariée ou veuve.

Taux de propriété : Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

Maison individuelle non attenante : Logement non joint à un autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.